

CERGY

PAR MARIE PERSIDAT

« **NOUS N'ALLONS PAS TRAVAILLER** sur le projet, mais sur un projet. » Le maire (PS) de Cergy, Jean-Paul Jeandon, change de tactique. Alors que la présentation du projet de Port Cergy II avait déclenché une grande vague de contestation en octobre, la municipalité est revenue vers les habitants lundi. Mais plutôt qu'une simple réunion publique, la ville a voulu organiser cette fois-ci une concertation.

Les participants ont été invités à travailler en groupe pour formuler eux-mêmes des propositions pour l'avenir des 8 ha situés entre les ponts de l'Hautil et de Neuville destinés, selon la commune, à être aménagés. « Cela veut-il dire que nous sommes dans l'obligation de faire un projet ? » s'interrogeait un habitant en début de séance.

“ IL Y AURA OBLIGATOIREMENT UN AMÉNAGEMENT ”
JEAN-PAUL JEANDON, LE MAIRE (PS)

Jean-Paul Jeandon est catégorique, « il y aura obligatoirement un aménagement », assène l'élu, en se référant au schéma directeur de la région Ile-de-France et au schéma de cohérence territoriale. Autant de documents qui ne dépendent pas directement de Cergy et qui mentionnent la zone comme devant faire l'objet d'un projet urbain.

Pour enfoncer le clou, la ville n'a pas manqué d'insister sur les « contraintes » qui pèsent sur le quartier. « La concession du port arrive à échéance en 2024 et aujourd'hui, le site n'est pas rentable. Que faut-il faire pour que Port Cergy I ne



devienne pas une friche ? » Le désenclavement du quartier, les problèmes de circulation et la valorisation des berges de l'Oise figurent également parmi les priorités. Si plus de 200 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité en début de soirée, ils n'étaient plus qu'une centaine à accepter de participer à ces ateliers. Installés dans la cantine de l'école et dans

une salle de la mairie, ces habitants ont rédigé des documents faisant apparaître leurs préoccupations premières.

NOUVELLE RÉUNION DE TRAVAIL LE 22 JUIN

La protection de la végétation existante et le développement du maraîchage biologique semblent avoir été parmi les pistes les plus citées.

Cergy, lundi. Après une vague de protestation en octobre, la ville mise maintenant sur la concertation. Elle demande aux habitants de réfléchir à un projet d'aménagement sur les 8 ha situés entre les ponts de l'Hautil et de Neuville.

Mais une nouvelle réunion de travail doit avoir lieu le 22 juin, avant une réunion de restitution, le tout orchestré par la société Palabreo, une agence de concertation contractée par la mairie.

En attendant, la municipalité assure que tout est en stand-by. « Nous avons fait stopper les sondages du sol, a annoncé Jean-Paul Jeandon. Nous préférons réaliser les études techniques une fois que nous aurons un projet partagé par tous. » Reste à savoir si cela sera possible. L'association Défense du cadre de vie des bords d'Oise, constituée en mars, reste opposée à tout projet de construction sur ce site.